

# La piste d'athlétisme validée à l'unanimité

RENDEZ-VOUS



## PROJET

Présenté le mercredi 21 août aux clubs, le projet de piste d'athlétisme à six couloirs accompagné de vestiaire l'a été le lendemain aux élus du conseil communal

nautaire de la CAB (Communauté d'Agglomération Bergeracoise). Daniel Garrigue, maire de Bergerac, a insisté sur la nécessité de cette piste, « tant au niveau sportif, pour les clubs, qu'au niveau scolaire », rappelant que l'athlétisme fait partie des épreuves figurant au baccalauréat. Puis il a évoqué la clé de financement des 1,8 million d'euros nécessaires à la création de cette piste. L'Etat prend en charge 30% du coût, la Région et le Département et la CAB 20% chacun, et la ville de Bergerac 10%. « Les différents acteurs sont réunis, prêts à nous aider. C'est une opportunité à ne pas

**BERGERAC  
FINANCERA LE  
PROJET À HAUTEUR  
DE 10% DU  
BUDGET, SOIT  
180 000 €**

Le projet a été adopté à l'unanimité par le Conseil Communal nautaire.

manquer », a souligné le maire de la commune.

Quelques discussions ont eu lieu au sujet du financement de la ville, jugé trop faible par rapport à celui de la CAB par certains élus, avant que Frédéric Delmarès remette les choses au clair, en précisant : « En tant qu'assistante à maîtrise d'ouvrage, la CAB est obligée de participer à hauteur de 20%. Ce n'était pas prévu au départ mais nous avons donc ajusté la participation de la CAB et de la ville. Et le coût de fonctionnement et l'achat du terrain sont entièrement assurés par Bergerac. » Après avoir été assurés de la présence d'aires pour lanceurs et sauteurs, les élus ont adopté le projet à l'unanimité. La piste devrait donc bien voir le jour.